



La Lettre du Patrimoine



BELGIË - BELGIQUE
P.B./P.P.
B - 78
Bureau de dépôt 4099 Liège X P501407

TRIMESTRIEL • AVRIL - MAI - JUIN 2010 • N° 18 • BUREAU DE DÉPÔT : LIÈGE X

L'économie du patrimoine



Hongrie - Château Károlyi, façade arrière en cours de restauration

Fin mars dernier avait lieu au château Károlyi à Fehérvársurgó en Hongrie un colloque international sur l'économie du patrimoine au cours duquel de nombreux intervenants, Hongrois et Français surtout (mais Wallon également, en la personne du dirigeant de l'IPW), ont évoqué les retombées économiques de la politique du patrimoine dans leur pays respectif. Ces deux journées furent l'occasion de (re)faire de nombreux constats.

D'abord, comme cela a déjà été fait dans cette revue, sur la similitude des moyens consacrés à la restauration des monuments par la République française d'une part, la Région wallonne de l'autre, à des échelles différentes bien sûr. Pour contribuer aux travaux de restauration des quelque 43.000 monuments subventionnables (classés ou inscrits) sur son territoire, le pouvoir central français dépense chaque année environ 400 millions € en subsides pour travaux. Pour ses quelque 2.800 monuments classés, la Wallonie dégage des moyens annuels de l'ordre de 25 millions € : la proportion est quasi identique, et on peut s'en réjouir quand on sait que la France est, à juste titre, réputée pour la qualité de sa politique patrimoniale – tout comme la Wallonie fait souvent belle figure, elle aussi, pour cette politique-là dans les rencontres internationales.

Deux des orateurs français présents, Madame Isabelle Maréchal (directrice-adjointe de l'Architecture et du Patrimoine, qui présentait les résultats d'une volumineuse *Étude nationale des retombées économiques et sociales du patrimoine* datant de mars 2009) et Monsieur Christophe Eschlimann (président du Groupement

français des entreprises de restauration des monuments historiques) ont souligné que ces 400 millions € de subsides de l'État central induisaient chaque année environ 1 milliard € de chantiers : au total des subventions du Ministère de la Culture, s'ajoutent en effet le montant des pouvoirs locaux, départementaux et régionaux, les interventions des propriétaires privés eux-mêmes et les montants des travaux non subventionnés qui représentent toujours une part plus ou moins importante d'un chantier de restauration d'un monument.

De même, en Wallonie, on considère depuis longtemps, sur base du même raisonnement s'appuyant sur l'analyse de nombreux cas, que les 25 millions € de subsides régionaux correspondent à environ 65 millions € de travaux annuels sur monuments classés. Ici aussi, la proportion (en l'occurrence un coefficient multiplicateur d'environ 2,5) est donc similaire.

L'étude française de mars 2009 comptabilisait le nombre d'emplois annuels directs liés à la restauration du patrimoine bâti (entreprises agréées, artisans, architectes, etc.) à près de 65.000. En Wallonie, une estimation faite voici quelques années par l'IPW sur base d'une étude de la Confédération de la Construction aboutissait, par d'autres voies, à un minimum de 1.900 emplois annuels liés chaque année aux travaux dans le secteur des monuments.

L'évaluation de l'impact économique et social des subsides dans le secteur de la construction avait fait l'objet, en effet, d'une étude que l'IPW et l'Administration avaient confiée conjointement à la Confédération de la Construction wallonne afin de mieux cerner les retombées en termes d'emplois des budgets consacrés par la Région à cette politique, et ses résultats avaient été dévoilés par le ministre Van Cauwenberghe en mars 2004 à la Paix-Dieu.

L'étude de la Confédération de la Construction soulignait que l'impact économique de la politique du patrimoine ne se limite pas à l'activité générée par les entreprises qui participent à la réalisation des travaux de restauration soit directement sur le chantier, soit indirectement en fournissant les entreprises présentes sur celui-ci.



Hongrie - Château Károlyi, façade avant restaurée

La restauration s'inscrit en effet dans une chaîne d'activité plus longue dans laquelle les activités de « pré-restauration » peuvent avoir un impact économique considérable mais difficilement chiffrable.

Mais rien qu'en considérant la réalisation des travaux de restauration, l'impact économique apparaît déjà comme très important. Il s'agit, en effet, de travaux de construction qui, de manière générale, sont par eux-mêmes particulièrement intensifs en main-d'œuvre : la construction est l'un des secteurs qui nécessite le plus grand nombre de travailleurs pour produire une quantité donnée de valeur ajoutée.

Plus fondamentalement encore, l'analyse de la chaîne de production reprenant les entrepreneurs et leurs fournisseurs aux stades successifs, fait apparaître que les travaux de construction intègrent relativement peu de biens et services importés. Il est clair, dès lors, que la valeur des travaux de construction représente essentiellement de la valeur ajoutée créée en Wallonie, c'est-à-dire une contribution directe au produit intérieur brut.

La construction figure parmi les secteurs qui ont un contenu élevé en valeur ajoutée avec un coefficient multiplicateur de 1,5 en termes d'activité, c'est-à-dire que ces travaux entraînent également les autres secteurs en leur procurant une activité égale à la moitié de celle qu'ils donnent aux entreprises de construction.

(suite de l'article page suivante)

L'économie du patrimoine (suite)

En terme de main-d'œuvre, cela veut dire que pour deux travailleurs actifs dans la construction, il y en a un troisième qui travaille dans le reste de l'économie régionale à la production de biens et services qui, directement ou indirectement, entrent dans la production de ces deux travailleurs de la construction.

On peut aller plus loin. Non seulement parmi toutes les activités industrielles, la construction est celle qui nécessite le plus de main-d'œuvre – avec un chiffre de 16,2 personnes par million d'euros de travaux – mais, en outre, les travaux de restauration du patrimoine offrent un certain nombre de caractéristiques qui les démarquent encore de la moyenne de la construction : ils sont moins capitalistiques et moins rentables que la moyenne, mais ils s'avèrent encore plus intensifs en main-d'œuvre et les matériaux mis en œuvre ont une origine wallonne ou belge encore plus marquée que dans le reste du secteur.

Plus grande intensité en main-d'œuvre et moindre incorporation de biens et services étrangers, sont autant d'indices indiquant que l'impact économique des travaux de restauration est vraisemblablement encore plus élevé que celui de la moyenne de la construction. Bref, les 25 millions € de subsides régionaux annuels correspondent au moins à quelque 500 emplois directs.

Si on ajoute - ce qui ne figure pas dans l'étude - que ces travaux de restauration, comme on l'a rappelé plus haut, ne portent que sur les parties classées d'un édifice et que, dans les dossiers les plus importants en tout cas, celles-ci semblent ne représenter, en moyenne, que 40 % d'un chantier de réaffectation, ce sont 750 autres emplois dans le secteur de la construction au sens plus large qu'il faudrait ajouter à ce nombre, soit un total de 1.250 travailleurs. Avec un troisième emploi généré dans le reste de l'économie par deux travailleurs de la construction, on arrive à ce chiffre de près de 1.900 emplois qui seraient liés, chaque année, aux subsides de la politique du patrimoine pour la restauration.

Mais le colloque de Károlyi a encore souligné d'autres retombées économiques et sociales non négligeables, sur le secteur du tourisme cette fois. C'est ainsi que le montant des recettes directes générées par les monuments et sites protégés ouverts au public est, en France, de l'ordre de 500 millions € par an, soit un chiffre correspondant à environ 50 % du montant des travaux consentis chaque année à la restauration et à l'entretien de ces mêmes monuments. Sur le plan social, la part du secteur « monuments et sites » dans le tourisme français correspond à quelque 160.000 emplois. Il est probable qu'une analyse du même genre,

si elle était menée à l'échelle du patrimoine et du tourisme wallons, dégagerait également des chiffres non négligeables tant en termes de recettes que d'emplois liés à ce tourisme patrimonial. De Stavelot à Bois-du-Luc, de Waterloo à Bouillon, de l'Archéoforum de Liège au Préhistosite de Ramioul, les travailleurs du secteur représentent des effectifs importants. Faut-il rappeler qu'il s'agit d'emplois non délocalisables ?

En ouverture du colloque de Károlyi, l'ancien ministre français de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres, bon connaisseur de la problématique, avait fait un plaidoyer énergique et flamboyant en faveur d'une approche décomplexée – d'un point de vue économique – de la politique du patrimoine, dont nous tenons à donner à lire ici quelques extraits vigoureux : « Nous devons tenir un langage de vérité extrêmement convaincu et fort pour que soit davantage reconnue la dimension économique de la culture, du patrimoine, de la création. (...) Tout responsable politique est confronté à une sorte de condescendance déplacée lorsqu'il présente un projet culturel audacieux et novateur, et parfois la novation c'est d'abord le respect du passé. Disons avec beaucoup d'énergie que la culture n'est pas une sorte de supplément d'âme, de fin de discours élégante, de loisir intelligent, de distraction nécessaire. C'est tout cela mais bien plus que tout cela. C'est à la fois la manifestation de la liberté de l'esprit, une évocation du réel ordinaire, et une grande activité économique ».

« Les emplois dans le champ culturel, artistique et touristique sont un atout d'avenir. Mais il faut une vraie volonté politique pour le reconnaître et donner à cette chance une portée concrète. Le monde de la culture, comme celui du patrimoine qui en est le fer de lance, est parfois contraint de mener des combats



L'ancien ministre français de la Culture, Renaud Donnedieu de Vabres (à gauche) sur le stand wallon au Salon du Patrimoine de Paris de 2006



Démonstration d'un artisan wallon au Salon du Patrimoine de Paris de 2006

très injustes, car il s'agit d'obtenir d'être en fait reconnu, appréhendé comme une force d'avenir, un moteur économique, une valeur symbolique et concrète. Nous n'avons pas assez conscience de cela. Quand on parle de recherche, on dit que c'est un investissement, quand on parle de culture il est malheureusement trop souvent évoqué que c'est une dépense... Les mots sont lourds de sens. Ce sont des armes contre nous-mêmes. Affirmons ici que la culture est un investissement d'avenir, que le patrimoine n'est pas un fardeau, une charge mais une vraie chance ».

« Notre patrimoine est immense, mais il se dégrade et semble parfois abandonné. Réagir à temps, c'est fonder la croissance, l'emploi, le progrès sur l'ardeur culturelle, l'exigence artistique. C'est faire de la dynamique générée par la force de notre patrimoine une chance économique. Mesurons aussi que c'est un magnifique projet politique. À l'heure où les risques du terrorisme, du fanatisme, de l'intégrisme enflamment de nombreuses parties du globe, l'affirmation de la culture comme valeur et comme stratégie est une réponse humaniste à cet engrenage de haine qui nous menace ».

Au moment où tout le secteur wallon du patrimoine va se retrouver durant deux journées en colloque à Liège les 2 et 3 juin à l'initiative de l'Administration, pour faire le bilan des deux dernières décennies et discuter de son présent et de l'avenir (voir page 7 de ce numéro), au moment où la Confédération de la Construction wallonne va fêter ses vingt ans le 11 juin au château de Lavaux-Ste-Anne, ces fortes paroles de l'ancien ministre français de la Culture et les chiffres qui les précèdent valaient la peine d'être diffusés pour insister ici aussi plus que jamais sur les retombées économiques de la politique du patrimoine en Wallonie, outre sa valeur culturelle (identitaire, si on veut) déjà largement suffisante à nos yeux.

« Week-end du patrimoine : le monument du mois »

Angleur : une première encourageante !



Lancée à l'occasion de l'inauguration de la restauration du château Nagelmackers à Angleur (samedi 6 mars 2010), la nouvelle opération de l'Institut du Patrimoine wallon, visant à mettre à l'honneur chaque mois de mars à octobre un monument-phare en fonction de l'actualité et le patrimoine qui l'entoure, a rencontré le succès escompté. Ouvert au grand public les samedi 6 et dimanche 7 mars de 14h à 18h, le château a accueilli quelque 1.300 personnes. Des Angleurois évidemment, fiers de cette réalisation d'envergure après des dizaines d'années d'attente, mais aussi des Liégeois,



des Bruxellois ou encore des Namurois. Les visites du château et de ses dépendances (SPI + et Logis social de Liège), et de l'exposition préparée par la Bibliothèque Ulysse Capitaine sur les châteaux d'Angleur (rez-de-chaussée) et la famille Nagelmackers et la Cie internationale des Wagons-Lits (étage), ainsi que les balades libres ou guidées du patrimoine diversifié de la localité (asbl CASA) ont séduit un public attentif et curieux. Beau soutien pour l'Institut et ses partenaires, bien relayés par la presse liégeoise.

En avril, au tour du Waux-Hall d'être mis à l'honneur



Dans le cadre de l'inauguration de la restauration de l'enveloppe extérieure de l'une des plus anciennes salles de jeux d'Europe, le public a eu l'occasion de découvrir les samedi 24 et dimanche 25 avril cette rénovation, l'exposition et les animations organisées par l'asbl L'Avenir du Waux-Hall. Grâce à l'Union des Artisans du Patrimoine asbl, l'importance d'une restauration respectueuse des châssis a été soulignée. Un questionnaire ludique préparé par les animatrices des classes d'éveil de la Paix-Dieu (IPW) a retenu toute l'attention des jeunes.



Au départ du Waux-Hall, des visites guidées du chantier de restauration du pouhon Pierre-le-Grand étaient organisées en compagnie de spécialistes. Des balades guidées ont également emmené le public en petit train touristique vers les villas du nord et du sud de Spa. De plus, munis d'un badge, les visiteurs avaient accès à titre gratuit à l'exposition « De l'estampe à la BD : 400 ans d'illustrations de Spa » au Musée de la Ville d'eaux (Villa Royale).

Cette initiative de l'Institut du Patrimoine wallon, de la Ville de Spa et du monde associatif a au total attiré quelque 400 personnes.

Les rendez-vous

Les 29 et 30 mai, rendez-vous à la cathédrale Notre-Dame de Tournai

Véritable monument de l'histoire de l'architecture en Occident, la cathédrale Notre-Dame propose un témoignage très complet sur l'art de construire au Moyen Âge. Son inscription au patrimoine de l'Unesco date de décembre 2000.

En juillet 2008, un accord-cadre octroyant un subside annuel de 3 millions € durant 7 ans intervenait entre la Région wallonne et la Province. Cette décision a permis de mettre en œuvre la restauration des façades de la nef et des transepts, les couvertures en plomb de ceux-ci et la remise en ordre de l'intérieur de cette zone. En parallèle, une étude de stabilité du chœur gothique est menée pour permettre de décider du type de restauration à entamer.

Un concert d'orgues est prévu le samedi 29 mai à 18h30. Au programme des manifestations des samedi 29 et dimanche 30 mai, des visites guidées de la cathédrale dans le cadre des travaux de restauration, des visites des fouilles mises en œuvre sous la responsabilité du professeur Raymond Brulet, une exposition de photos du chantier dans le hall de l'hôtel des Anciens prêtres (clichés de Bertrand Evrard et Laurent Delehouzée) et une conférence de l'archéologue Laurent Delehouzée sur le bâtiment (charpentes romanes). On ajoutera l'ouverture exceptionnelle du trésor de la cathédrale et des circuits libres de visites de quelques fleurons de la ville avec accueil sur place.

Ce programme a été mis en place avec les aides de la Province, du Département du Patrimoine du SPW, du Conseil de Fabrique de la cathédrale, de l'Office du Tourisme de la Ville, de l'équipe d'archéologues menée par R. Brulet et de l'association MusiCa.

Le 13 juin, rendez-vous au château de Lavaux-Ste-Anne (Rochefort)

La Confédération de la Construction wallonne, partenaire du Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » et dont les missions consistent à promouvoir la construction, à être le porte-parole du secteur et à distiller conseils et informations aux entreprises affiliées, a décidé de fêter son 20^e anniversaire au château de Lavaux-Ste-Anne le vendredi 11 juin 2010. Désireux de s'associer à cet anniversaire et de promouvoir les nouveaux projets mis en place par l'asbl Les Amis du Château de Lavaux-Ste-Anne pour attirer davantage de visiteurs, l'IPW a décidé de choisir cette forteresse de plaine devenue château de plaisance comme « monument-phare » de son opération « Week-end du Patrimoine » le dimanche 13 juin.

Pour l'occasion, le public aura gratuitement accès au château de 11h à 17h. Les visites libres seront précédées d'une introduction d'1/2h à 11h, 12h, 14h, 15h et 16h. Une troupe de baladins offrira diverses prestations sur le thème médiéval. À 11h et 14h, des balades guidées permettront aux visiteurs de découvrir le village. Aux mêmes heures, un circuit guidé en car conduira les amateurs vers l'autre destination importante de cette journée, l'Archéoparc de Malagne la Gallo-Romaine où différentes animations seront proposées. Sur le trajet, des commentaires du *dominus* de Malagne viseront entre autres la maison forte et le patrimoine bâti rural de Genimont, l'arbre à clous de Han-sur-Lesse, le château comtal, l'hôtel de Ville et le centre ancien de Rochefort.

De plus amples informations sur ces visites et animations totalement gratuites

figureront sur le site internet : www.institutdupatrimoine.be

L'IPW au Salon professionnel de l'Immobilier

Cette année encore, l'IPW a participé au Salon professionnel de l'Immobilier à Cannes. Présent sur le stand de la Région wallonne qui vient au MIPIM depuis dix ans, l'IPW a contribué ainsi à montrer une facette un peu à part de l'immobilier wallon. Pour se faire connaître, l'IPW distribuait une clé USB qui contenait notamment son catalogue immobilier. Dans une zone « belge » du Salon réunissant la Région de Bruxelles – Capitale, la Ville de Gand, un grand bureau d'architectes, Idelux et ses partenaires, le stand avait pour thème cette année la création wallonne. Plusieurs intercommunales, deux entreprises et plusieurs villes figuraient au nombre des participants et certaines d'entre elles ont organisé des événements à destination des investisseurs.

Ce Salon est à la fois l'occasion d'y rencontrer des promoteurs, des grands bureaux d'architectes, des représentants d'investisseurs, etc. mais aussi de prendre des contacts avec d'autres exposants qui présentent, pour certains, les mêmes caractéristiques ou les mêmes projets de redéploiement : villes françaises, villes ou régions britanniques, allemandes, de pays scandinaves, des pays de l'Europe de l'Est, etc. sans aller jusqu'aux diverses régions ou villes de la Fédération de Russie qui déploie toujours des moyens faramineux au MIPIM.

D'une manière générale, le patrimoine est quasi inexistant dans ce salon mais pour la première fois, certains pays de l'Est notamment ont mis en évidence certains éléments de leur patrimoine via des maquettes ou des brochures.

Mais 2010 reste tout de même encore une année où la crise est patente. Moins d'exposants, moins de participants, le MIPIM retrouve évidemment une dimension un peu plus rationnelle. Les projets pharaoniques sont moins nettement nombreux à l'image de la présence extrêmement réduite des pays du Moyen-Orient qui, ces dernières années, avaient pourtant toujours présenté des stands prestigieux.

Pour la première fois, quelques stands beaucoup plus modestes ont fait leur apparition au MIPIM et visaient le « fundraising ». Orientés vers des problématiques de reconstruction de zones détruites par des guerres ou la reconstruction/transformation de bidonvilles, les exposants de ces stands essayaient d'inciter les grands argentiers du salon à consacrer quelques euros, dollars, roubles, etc. à une approche humanitaire. Pas sûr que cela ait donné quelque chose car le MIPIM est très orienté business, mais qui ne tente rien n'a rien ! L'IPW compte bien suivre l'évolution de cette démarche puisque lui-même travaille sur la recherche de mécénat pour certains de ses biens.

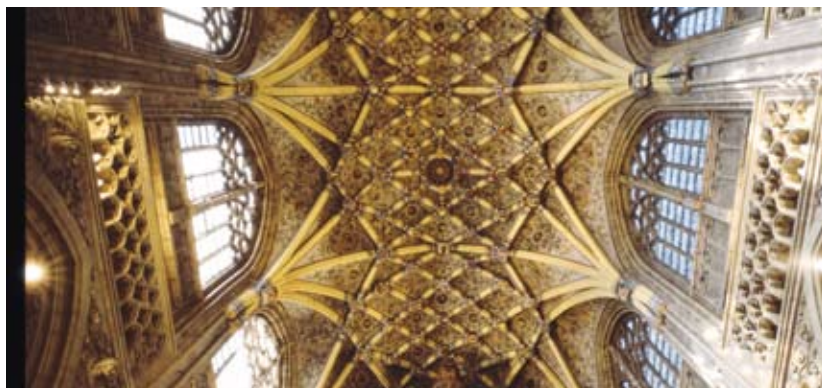
Liège, Métropole Culture 2010 en Communauté Wallonie-Bruxelles

Le Gouvernement wallon a décidé le 19 mars 2009, conjointement avec le Gouvernement de la Communauté française, d'attribuer le titre de « Métropole Culture Wallonie-Bruxelles 2010 » à la ville de Liège. Outre la contribution financière apportée par la Ville, proportionnelle au nombre des habitants (1 € par habitant), cet accord de coopération octroyait une subvention de 500.000 €, étalées sur deux ans, tant de la Communauté française que de la Région wallonne. L'Institut du Patrimoine a été désigné par le Gouvernement wallon pour soutenir financièrement cette initiative. Le programme fait la part

belle aux activités artistiques et musicales. Il retient l'Archéoforum de Liège comme lieu d'accueil de certaines expositions. On soulignera ici deux soirées « magiques » en l'église Saint-Jacques, les 20 et 21 mai, ainsi que la « Nuit blanche », programmée le 2 octobre dans des lieux emblématiques de la ville, à la même date que la Nocturne annuelle des Coteaux de la Citadelle.

www.liege.be/infos/liege-metropole-culture-2010

Voûte de l'église Saint-Jacques
Photo G. Focant © SPW



Qui fait quoi ?

Éditeur responsable
Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination
Stéphanie Bonato

Avec la collaboration du Département du Patrimoine (DGATLPE / SPW) et de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne.

Les articles non signés émanent des collaborateurs de l'IPW.

Mise en page
Sandrine Gobbe

Impression
Imprimerie Bietlot
Rue du Rond-Point, 185B
6060 Gilly
+32 (0)71 / 28 36 11

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement téléchargeable sur le site www.institutdupatrimoine.be

L'abonnement à *La Lettre* est entièrement gratuit, si vous en faites la demande par écrit, par fax ou par mail (en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît) auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Vous pouvez également choisir de recevoir chaque trimestre la version électronique de cette *Lettre* en faisant la demande à l'adresse :
lalettre@institutdupatrimoine.be

Ce numéro a été tiré à 12.000 exemplaires.

Les informations contenues dans ce numéro ont été arrêtées à la date du 27 avril 2010.

Ce trimestriel est gratuit et ne peut être vendu.